



RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE BS BE MANŒUVRE

Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres en Basse Tension (BS, BE manœuvre)

Objectifs pédagogiques :

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement en Basse Tension
- Exécuter en sécurité des manœuvres dans le respect des textes réglementaires
- Maintenir ses acquis et ses connaissances sur le titre d'habilitation BS - BE Mancœuvre conformément à la norme NF C 18-510

Références réglementaires :

L'article R4544-10 du **Code du Travail** : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'**article R. 4544-3**. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

Décret n° 88-1056 du 14/11/1988 : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires ;
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

Matériel :

- Ordinateur et vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Livret de fin de stage.

Encadrement :

- La formation est dispensé par des formateurs rattachés à PREVISS et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines ;

Le plus de la formation :

- Sensibilisation des stagiaires au risque électrique et agir de façon préventive ;
- Support audiovisuel et vidéos.
- Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.



Contenu du programme :

Programme théorique :

Conforme à la norme NF C 18-510 (juillet 2012)

Jour 1

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Les limites de son titre d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels, des EPI et des outillages de sécurité
- Conduites à tenir en cas d'accident

Jour 2

- Application sur une installation type
- Effectuer une VAT
- Procédures d'intervention BS (coupure, remise sous tension)
- Manœuvres d'exploitation, d'urgence, de consignation
- Travaux pratiques obligatoires.
Opérations diverses en basse tension sous la surveillance du formateur.
- Evaluation

L'évaluation de la formation :

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation

La validation de la formation :

- Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable ;



Durée de la formation : 14H00 ou 10h30

Nombre de stagiaires : jusqu'à 10 personnes

Public : Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension

Pré-requis :

- BS : Avoir des connaissances en électricité. Un test préalable à la formation peut être proposé.
BE manœuvre : savoir identifier les matériels des tensions respectives

Pré-requis recyclage :

- Idem initial + être titulaire d'un titre d'habilitation similaire ou supérieur en limite de validité (à présenter au formateur en début de stage).

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

Tarifs

700€ TTC la journée en entreprise pour un groupe jusqu'à 10 personnes

200€ TTC la journée par stagiaire en inter entreprises

Autre nous consulter au 06 09 75 72 91, previss84@gmail.com

Version 2026